



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MARDI 07 JUILLET 2020**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire
Monsieur Didier HOUSSAYE, Maires Adjoints
Madame Pascale BIVILLE,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Monsieur Pierre CHIAPELLO,
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégués,
Monsieur Alain DULONDEL,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Nadia ABDELAZIZ, Conseillers municipaux,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Madame Valérie DELABRIERE,
Monsieur Jean DELAMARE,
Madame Juliette KARP,
Madame Marie-Thérèse LANGLET,
Madame Josette LE BRETON – PALIER,
Madame Valérie LEFEBVRE,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Monsieur David LEMENAGER,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,
Monsieur Christophe PAILLIER.

Absents excusés :

Madame Claire LE TOURNEUR qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Luc ROMET.
Madame Marie-Claude JULLIEN qui avait donné procuration à Madame Jocelyne LECOINTRE.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 29 Juin 2020.

Nombre de Conseillers : 23

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le 10 Juillet prochain à 20h30 aux fins d'arrêter la liste des Grands Electeurs qui seront amenés à voter pour les futurs sénateurs.

Il rappelle qu'actuellement les sénateurs de l'Eure sont :

- Madame Nicole DURANTON,
- Messieurs Hervé MAUREY et Ladislas PONIATOWSKI.

La commune de Romilly sur Andelle réceptionnera les procès-verbaux des communes du CDCLA et du Canton le Vendredi 10 Juillet 2020.

Puis, Monsieur le Maire indique que le pré-conseil du Conseil Municipal du 14 Septembre 2020 est arrêté à 18h30 et la séance du Conseil Municipal le 16 Septembre 2020 à 18h30.

Puis, Monsieur le Maire tient à rendre hommage à Monsieur René GUILLUY, ancien adjoint au Maire aux travaux, avec lequel il a œuvré, décédé le 19 Juin 2020. En mémoire de feu Monsieur René GUILLUY et afin de l'honorer, il demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 Juin 2020 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 Juin 2020 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) Vote du Compte Administratif 2019 de la Commune et du Compte de Gestion :

Monsieur le Maire quitte la salle.

Monsieur VIEUX rappelle au Conseil Municipal qu'il avait déjà présenté succinctement le Compte Administratif 2019 de la Commune lors du vote du Budget Primitif 2020. Dans sa présentation du Budget Primitif, il avait indiqué que pour le report, il s'agissait d'une reprise anticipée en attente du Compte Administratif définitif et du Compte de Gestion.

Compte-tenu que le Compte de Gestion, établi par le Trésorier, est arrivé après le vote du budget, à sa réception, il a été nécessaire de rectifier quelques petites différences.

Il soumet au Conseil Municipal un tableau qui reprend les recettes et dépenses réelles, et non pas certaines écritures d'ordre qui n'ont pas d'incidence sur le résultat comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

GRANDES MASSES - M14

SECTION FONCTIONNEMENT

Exécution 2019

+ Recettes	3 341 921,12
- Dépenses	2 950 630,11
= Résultat	391 291,01

+ Excédent 2018 reporté	690 729,30	
= Résultat de clôture Fonctionnement	1 082 020,31	(I)

SECTION INVESTISSEMENT

Exécution 2019

+ Recettes	633 556,34
- Dépenses	916 669,10
= Résultat	-283 112,76

+ Solde Investissement 2018 reporté	-94 924,70
-------------------------------------	------------

= Résultat de clôture Investissement	-378 037,46	(II)
---	--------------------	---------------

Résultat de clôture des 2 Sections	703 982,85	(I) + (II)
---	-------------------	-----------------------

Restes à Réaliser (R.A.R)	-101 350,00	(III)
----------------------------------	--------------------	----------------

Dont: Recettes	0,00
Dépenses	101 350,00

NET DISPONIBLE	602 632,85	(I + II + III)
Reportable en 2020		

Puis, il présente le Compte Administratif via la maquette M14 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Prévu	3.840.129,00 €
Réalisé	2.950.630,11 €

Recettes :

Prévu	3.840.129,00 €
Réalisé	3.341.921,12 €

Résultat :

+ 690.729,30 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Prévu	1.229.704,92 €
Réalisé	916.669,10 €

Recettes :

Prévu	1.229.704,92 €
Réalisé	633.556,34 €

Résultat :

- 283.112,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2019 tel que présenté.

a) Affectation du résultat :

Répartition du résultat de fonctionnement 2019 : 1.082.020,31 €

Solde cumulé, investissement 2019 :

⇒ Reste à réaliser au 31/12/2019 : - 378.037,46 €
- 101.350,00 €

Total - 479.387,46 €

Affectation au 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés :

479.387,46 €

Résultat reporté au R002 602.632,85 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à l'affectation du résultat de l'exercice 2019 tel que présenté.

b) Vote du Compte de Gestion 2019 de la Commune :

Monsieur VIEUX fait part au Conseil Municipal que les montants du Compte de Gestion 2019 de la commune, établis par le Trésorier de Charleval, sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Il propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion 2019 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2019 de la commune.

III) Vote du Compte Administratif 2019 « Service EAU » et du Compte de Gestion :

Monsieur VIEUX présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2019 du « Service EAU », comme suit :

Section d'exploitation :

Exécution 2019 :

- Dépenses	68.608,76 €
+ Recettes	72.972,61 €
Résultat	+ 4.363,85 €
+ excédent 2018 reporté	126.172,08 €
Résultat de clôture de la Section d'exploitation	+ 130.535,93 €

Section d'investissement :

Exécution 2019 :

- Dépenses	0,00 €
+ Recettes	0,00 €
+ excédent 2019 reporté	58.977,31 €
Résultat de clôture de la Section d'investissement	+ 58.977,31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2019 du budget « EAU ».

Affectation du résultat :

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal que les écritures du Compte de Gestion du service « EAU », établies par le Trésorier de Charleval, sont identiques à celles du Compte Administratif.

Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce Compte de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2019 du « Service EAU ».

Monsieur le Maire remercie Messieurs VIEUX et ROTH pour le travail réalisé.

IV) Promotion de personnels :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que certains agents communaux ont reçu un avis favorable du Centre de Gestion pour bénéficier d'une promotion. Il propose de nommer :

- **Madame Elodie PETIT**, Adjoint Administratif, pour une promotion au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe, ceci suite à la réussite à un examen professionnel,
- **Madame Christelle HEROUX**, Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe pour une promotion au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Monsieur Jean-Louis LEMARCHAND**, Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Gisèle THENARD**, Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Françoise MASSONNEAU**, Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Catherine CORROYER**, Agent Territorial du Patrimoine Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'Agent Territorial du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Nadine DUMONTIER**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Sandrine NICOLLE**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Corinne SOUDAY**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Hélène GANDOSSI**, Animateur Principal de 2^{ème} classe, pour une promotion au grade d'Animateur Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Anita GUILLUY**, Rédacteur Principal de 2^{ème} classe pour une promotion au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour

⇒ nommer au 1^{er} Juillet 2020 :

- **Madame Elodie PETIT**, au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe,
- **Madame Christelle HEROUX**, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Monsieur Jean-Louis LEMARCHAND**, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Gisèle THENARD**, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Françoise MASSONNEAU**, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Catherine CORROYER**, au grade d'Agent Territorial du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Nadine DUMONTIER**, au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Sandrine NICOLLE**, au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Corinne SOUDAY**, au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Hélène GANDOSI**, au grade d'Animateur Principal de 1^{ère} classe,
- **Madame Anita GUILLUY**, au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe.

⇒ décide d'effectuer la suppression de l'organigramme du personnel communal de quatre postes d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, de 3 postes d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe, d'un poste d'Adjoint Administratif, d'un poste d'Agent du Patrimoine Principal de 2^{ème} classe, d'un poste d'Animateur Principal de 2^{ème} classe, d'un poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe.

V) Désignation des éventuels jurés d'assises :

Conformément à l'arrêté préfectoral N° DELE/BERPE/2020/592, portant sur le nombre et la répartition des jurés de Cours d'Assises, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne par tirage au sort les personnes suivantes :

Monsieur Christian LECLERE

Né le 25 Novembre 1947 à Watigny (02)
Domicilié 12 Hameau du Levant

Monsieur Olivier MARTINS

Né le 23 Avril 1980 à Champigny sur Marne (94)
Domicilié 23 A Sente du Levant

Monsieur Gilbert GONZALEZ
Né le 21 Juillet 1957 à Oran (99)
Domicilié 1 Bis Sente des Jardins du Couchant

Madame Françoise CHASSY
Née le 29 Novembre 1939 à Douville sur Andelle (27)
Domiciliée 8 rue Claude Monet

Monsieur Philippe BENARD
Né le 11 Juin 1970 à Les Andelys (27)
Domicilié 62 rue Saint-Georges

Madame Andréa ZINGA
Née le 28 Janvier 2002 à Yaoundé (99)
Domiciliée 39 rue de la Reine des Prés

Monsieur Timothé NEGRIER
Né le 21 Juillet 1985 à Evreux (27)
Domicilié 74 rue Saint-Georges

Monsieur Christophe OLIVIER
Né le 20 Décembre 1967 à Rouen (76)
Domicilié 1993 rue Blingue

Madame Marie-José GREBOVAL
Née le 10 Janvier 1970 à Rouen (76)
Domiciliée 29 Rue Saint-Georges

VI) Communications et informations :

a) Remerciements :

La famille GUILLUY remercie la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de Monsieur René GUILLUY.

Madame BARTHELEMY remercie la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de son mari, Jean-Pierre BARTHELEMY.

Mesdames ANSEAUME, RENOUT et HOUSTIN remercient la municipalité pour le bouquet qui leur a été offert lors de la Fête des Mères.

Madame Denise GRENIER remercie la municipalité pour la distribution des deux masques du Département.

b) Syndicat de Musique :

Le Conseil Municipal félicite Monsieur Frédéric VIEUX qui a été nommé Président du Syndicat de Musique.

Les Vice-Présidents de ce syndicat sont :

- Monsieur Michel BIENVENU,
- Madame Sonia CIZAIRE-LECLERCQ.

c) Communauté de Communes de Lyons Andelle (CDCLA) :

La CDCLA se réunira le Jeudi 16 Juillet 2020 à Vandrimare à 18 heures.

d) S.I.D.E.A.L. :

La réunion du SIDEAL est programmée le Mercredi 15 Juillet à 18h30.

e) S.I.E.G.E. :

Selon Monsieur DUPUIS, le S.I.E.G.E. se réunira le Mardi 21 Juillet prochain.

f) La Poste :

Le bureau de Poste sera ouvert à compter du 6 Juillet 2020 les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h.

Il est constaté que la réouverture du lundi matin n'a pas été reportée.

g) Masques du Département :

Monsieur le Maire remercie Madame Marie-Claude JULLIEN, Maire adjoint, qui a aidé les deux agents ASVP pour la mise sous pli des masques offerts par le Département aux administrés de la commune. Deux masques par foyer ont été distribués par les agents communaux le 30 Juin et le 1^{er} Juillet.

h) Ecoles :

Monsieur CHIAPELLO fait part au Conseil Municipal que lors du confinement, les écoles ont accueilli huit enfants (personnels soignants), et que ces 15 derniers jours, le nombre d'enfants s'est élevé à 334.

Il s'associe à Monsieur le Maire qui remercie la directrice des écoles, les 17 enseignants et le personnel du restaurant scolaire qui sont restés très mobilisés pendant la pandémie.

i) Mobilier scolaire :

La commune de Radepont remercie la municipalité de Romilly sur Andelle pour le don de mobilier scolaire (stocké dans les locaux des services techniques rue Neuve), qui leur a permis la réouverture d'une classe.

j) Travaux d'assainissement rue Blingue :

Monsieur DULONDEL informe le Conseil Municipal que les travaux d'assainissement rue Blingue seront terminés fin Juillet 2020.

Les enrobés seront réalisés la première semaine de septembre.

Madame DELABRIERE fait part de la mauvaise signalisation de ces travaux au niveau de la Sente du Levant. Les camions empruntent jusqu'à la Sente Monnier et, compte-tenu qu'ils ne peuvent accéder à cette rue, ils sont obligés de faire marche arrière.

Monsieur DULONDEL en a pris note et demandera que cette signalisation soit modifiée.

k) Très haut débit :

Des travaux de Très haut débit, notamment aériens, sont en cours de réalisation. Le Très haut débit est programmé pour le 2^{ème} semestre 2021.

l) Aides à domicile :

La CDCLA mettra en place, à compter du Mardi 11 Août 2020, à la RPA « La Potière », une permanence pour toutes les aides à domicile du secteur. Ces permanences se dérouleront dans le local tous les mardis de 10h à 12h.

m) Campagne betteravière :

Monsieur le Maire remercie Monsieur Thierry PLOUVIER et les Maires concernés pour leur implication et la bonne coordination.

Monsieur DULONDEL informe le Conseil Municipal des différentes réunions qui se sont déroulées avec Madame la Sous-Préfète et les élus de la Haute Vallée pour la campagne betteravière 2020-2021.

Toutes les communes ont été solidaires dans leur effort.

La prochaine campagne ne verra transiter que 700.000 tonnes de betteraves au lieu des 1.400.000 tonnes de la campagne précédente, compte-tenu entre-autres qu'il n'y aura plus de betteraves du Calvados.

Un déterrage sera effectué lors de la récolte sur les champs ce qui réduira d'environ 10 % le tonnage.

Il est prévu pour les circuits de transit :

- 22 % par Evreux, Les Andelys et Etrépagny,
 - 28 % par Bourgheroulde de la Vallée de l'Andelle,
 - 15 % par Louviers, Gaillon, Les Andelys, Etrépagny,
 - 15 % de jour par la Vallée de l'Andelle, Tourville, Franqueville, Boos,
 - 20 % par le Neubourg, Louviers, Gaillon, Les Andelys,
- à charge le jour et à vide la nuit.

La campagne se déroulera d'Octobre 2020 à Février 2021.

n) Rendez-vous d'été :

Du 10 juillet au 1^{er} Août, des animations coordonnées par la CDCLA se dérouleront dans huit communes les vendredis et samedis.

La manifestation prévue à Romilly sur Andelle le 17 Juillet se produira sur le stade Maurice FLEURIEL. Le programme arrêté est :

De 15h à 16h30 : randonnée,
De 16h à 19h00 : Tir à l'arc, Zumba, Atelier empreinte végétale, Atelier Pop-up,
De 19h à 21h00 : Fanfare Mona Lisa.

Mesdames DELABRIERE, ABDELAZIZ, LECOINTRE et Messieurs CHIAPELLO, CHIVOT, HOUSSAYE, aideront à la bonne organisation de cette manifestation.

o) Cérémonie du 14 Juillet :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Pont Saint Pierre invite les conseillers municipaux à participer à la cérémonie du 14 Juillet à Pont Saint Pierre à 10h30.

Une revue du matériel des Sapeurs-pompiers sera présentée à cet effet.

Un dépôt de gerbe à Romilly sur Andelle s'en suivra à 11h30 et un vin d'honneur à 12 heures au C.A.R.R.E.

Monsieur le Maire remercie Monsieur CHIVOT pour son implication dans cette manifestation.

p) Printemps du cinéma Romillois :

Monsieur le Maire remercie le RPFC pour avoir bien voulu changer la date de leur loto prévu les 3 et 4 Avril 2021 afin de permettre l'organisation du Printemps du Film Romillois avec Nicolas VANIER.

Monsieur CHIVOT informe le Conseil Municipal :

- que la cérémonie de la Libération de la commune se déroulera bien le 29 Août prochain,
- de la course cycliste Rouen-Gisors le Dimanche 30 Août. Le départ est prévu au complexe Louis ARAGON au pied de la côte Jacques ANQUETIL,
- d'une nouvelle Présidente de l'association Pas Za Pas Yaka Danser, Madame Stéphanie COUSIN.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 22h40.

La Secrétaire de séance,



Marie-Thérèse LANGLET



Le Maire,



Jean-Luc ROMET